

AFUL "LES MYOSOTIS"

65 Boulevard Charles de Gaulle – BP 9 – 91540 MENNECY CEDEX

aful.les.myosotis@gmail.com

CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Conformément aux dispositions de l'article 9, alinéa 2, des statuts de notre Association, les propriétaires des pavillons de l'Ensemble Immobilier constituant l'AFUL "LES MYOSOTIS" sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le :

VENDREDI 02 FÉVRIER 2024 à 20H30

**Salle de motricité
École des Myrtilles Avenue de Neufville - MENNECY**

La salle sera ouverte à partir de 20h00 pour permettre aux propriétaires et aux porteurs de pouvoirs d'émarger sur les listes de présence.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Rapport d'activité de l'année 2023
2. Présentation des comptes de l'année 2023 (détail au verso)
Approbation des comptes et quitus
3. Budget prévisionnel 2024 (*détail au verso*)
Vote de la cotisation proposée à **200 €**, des modalités de règlement et des majorations forfaitaires
4. Espaces verts
5. Élection et renouvellement des membres du Comité Syndical
6. Questions diverses

En vertu du Titre II, article 9, alinéa 5 des Statuts de l'Association, les membres de l'Association peuvent se faire représenter, soit par leur conjoint, soit par un autre propriétaire de l'Ensemble Immobilier en lui remettant le pouvoir joint. Tout mandataire ne peut détenir plus de 10 pouvoirs en sus de sa ou ses voix.

Nous vous demandons de bien vouloir nous adresser vos questions éventuelles par écrit, ou par courriel à "*aful.les.myosotis@gmail.com*" au plus tard pour le 22 janvier 2024.

MERCI DE VENIR NOMBREUX

**Le Président
Jean-Yves CAPELLE**



P.S. Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette réunion, nous vous remercions de bien vouloir remettre le pouvoir joint correspondant à l'Assemblée Générale Ordinaire, soit à un autre propriétaire, soit à l'un des membres du Comité.

AFUL "LES MYOSOTIS"

65 Boulevard Charles de Gaulle – BP 9 – 91540 MENNECY CEDEX
aful.les.myosotis@gmail.com

POUVOIR POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2024

M _____ Propriétaire du lot N° _____

Sis N° _____ Avenue/Place/Rue _____

Donne pouvoir à :

M _____ Propriétaire du lot N° _____

Sis N° _____ Avenue/Place/Rue _____

Pour le représenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de L'AFUL "LES MYOSOTIS" qui se tiendra le :

VENDREDI 02 FÉVRIER 2024 à 20H30
Salle de motricité
École des Myrtilles Avenue de Neuville - MENNECY

MenneCY, le _____

Signature :

Tableau financier

AFUL LES MYOSOTIS

BILAN ANNÉE 2023 (arrêté prévisionnel au 17/12/2023)					BUDGET 2024		
DÉPENSES					DÉPENSES		
	Prévu	Réalisé	Reste à payer	Pourcentage		Prévisions	Pourcentage
Entretien espaces verts	50 463,00 €	46 266,00 €	4 206,00 €	74,91%	Entretien espaces verts	53 399,38 €	75,37%
Travaux espaces verts	10 000,00 €	12 570,00 €	0,00 €	14,84%	Travaux espaces verts	10 000,00 €	14,11%
Provision « dégâts espaces verts »	20,00 €	0,00 €	0,00 €	0,03%	Provision « dégâts espaces verts »	0,00 €	0,00%
Eau	110,00 €	135,80 €	0,00 €	0,16%	Eau	150,00 €	0,21%
Sous total «Espaces Verts »	60 593,00 €	58 971,80 €	4 206,00 €	89,95%	Sous total «Espaces Verts »	63 549,38 €	89,70%
Taxe foncière	3 400,00 €	3 654,00 €	0,00 €	5,05%	Taxe foncière	4 000,00 €	5,65%
Impôt sur les sociétés (intérêts 'n-1' perçus année 'n')	20,00 €	5,00 €	0,00 €	0,03%	Impôt sur les sociétés (intérêts année 'n' perçus en 'n+1')	0,00 €	0,00%
Sous total «Impôts et Taxes»	3 420,00 €	3 659,00 €	0,00 €	5,08%	Sous total « Impôts et Taxes »	4 000,00 €	5,65%
Assurance R.C.	750,00 €	719,46 €	0,00 €	1,11%	Assurance R.C.	750,00 €	1,06%
Photocopies	400,00 €	246,01 €	150,00 €	0,59%	Photocopies	400,00 €	0,56%
Affranchissements	100,00 €	27,86 €	72,14 €	0,15%	Affranchissements	100,00 €	0,14%
Frais bancaires	1 009,84 €	480,22 €	150,00 €	1,50%	Frais bancaires	500,00 €	0,71%
Fournitures, Fonctionnement, Site Web et frais AG	425,00 €	185,65 €	239,35 €	0,63%	Fournit. Fonct. site Web et frais AG	425,00 €	0,60%
Boîte postale	118,80 €	118,80 €	0,00 €	0,18%	Boîte postale	118,80 €	0,17%
Contentieux	500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,74%	Contentieux	500,00 €	0,71%
Dépenses exceptionnelles (Acte not, 7 AFULs, ...)	49,04 €	0,00 €	0,00 €	0,07%	Dépenses exceptionnelles (Acte not, 7 AFULs, ...)	506,05 €	0,71%
Sous total «Frais de fonctionnement»	3 352,68 €	1 778,00 €	611,49 €	4,98%	Sous total «Frais de fonctionnement»	3 299,85 €	4,66%
TOTAL	67 365,68 €	64 408,80 €	4 817,49 €		TOTAL	70 849,23 €	
RECETTES					RECETTES		
	Prévisions	Réalisé	A percevoir		Global	par membre	
Cotisations année écoulée	67 340,00 €	67 155,00 €	185,00 €	Cotisations	72 800,00 €	200,00 €	
Cotisations année(s) antérieure(s)	0,00 €	0,00 €	-	Cotisations tardives	185,00 €	0,51 €	
Pénalités	0,00 €	-	-	Penalités	0,00 €	0,00 €	
Intérêts du Livret A (provision dégats esp. v.)	20,97 €	0,00 €	-	Intérêts du Livret A (provision dégats esp. v.)	0,00 €	0,00 €	
Intérêts du Livret 1 (fonds de roulement)	73,19 €	0,00 €	-	Intérêts du Livret 1 (fonds de roulement)	0,00 €	0,00 €	
Intérêts du Livret 2 (contentieux)	0,00 €	0,00 €	-	Intérêts du Livret 2 (contentieux)	0,00 €	0,00 €	
Contentieux	0,00 €	0,00 €	-	Report du contentieux sur exercice(s) ultérieur(s)	0,00 €	0,00 €	
Report exercice précédent (hors contentieux)	-64,48 €	-64,48 €	-	Résultat exercice écoulé*	-2 135,77 €	-5,87 €	
Autres recettes	0,00 €	0,00 €	-	Autres recettes	0,00 €	0,00 €	
TOTAL	67 369,68 €	67 090,52 €	0,00 €	TOTAL	70 849,23 €	194,64 €	
RÉSULTAT EXERCICE		-2 135,77 €		Difference recettes/depenses	0,00 €		
TRÉSORERIE					ÉVOLUTION DE LA COTISATION		
	Constaté				Année	Montant	variation
Livret A (SG)	0,00 €				exercice 2023	185,00 €	0,00%
Provision dégats Esp. Verts (Cpte CA)	43 345,62 €				exercice 2022	185,00 €	0,00%
Fonds de roulement (cpte SG)	0,00 €				exercice 2021	185,00 €	0,00%
Livret 2 contentieux	0,00 €				exercice 2020	185,00 €	-